**Système de capture alternatif**

Pour une utilisation restreinte, dans le cas d’une impossibilité de capture par le système habituel de la cage-piège, en ciblant certains individus, une capture au collet à arrêtoir pourrait-être envisagée.

Il s’agit de poser sur le terrain un nombre restreint de dispositifs (une dizaine de collets maximum) en entrée de terrier (en privilégiant des terriers secondaires). Le matériel utilisé serait donc des collets à renard avec arrêtoir, réglementaires (standards, 5cm à fermeture minimale), avec un câble de 2mm de diamètre pour 1m de longueur, reliés à un fer à béton de diamètre 8mm et 50cm de long, par une chaîne de 75cm, réglable par un maillon rapide. Chaque collet est également équipé d’un marquant, système permettant de visualiser à distance la capture d’un animal.

Il s’agira donc de rester en vue de l’ensemble des dispositifs, afin d’intervenir rapidement à la capture d’un animal, et ainsi de minimiser le stress de l’animal et d’éventuelles blessures.

Cette méthode complémentaire, d’efficacité éprouvée, est aussi utilisée pour la relocalisation de marmottes dans le Parc National des Pyrénnées. Les dangers pour les animaux capturés sont moindres, il s’agit de lésions cutanées superficielles, pouvant s’accompagner de l’arrachage de poils. Leur impact sur l’état de santé des individus est donc équivalent aux cages pièges, avec l’assurance d’une surveillance permanente et donc d’un temps d’action réduit.

Déjà utilisés pour ce projet auparavant, il s’agit de pallier à l’inefficacité de capture de cages en fin de saison, et de minimiser le dérangement du territoire complet en ciblant les individus d’intérêt, et en réduisant ainsi le temps de pose total de dispositifs de capture.

Volontairement discrets, les dispositifs seront posés par un piégeur agréé, en respect de la réglementation en vigueur, et après accord du Parc de la Vanoise.